



Commune de Lully

Avis d'enquête Abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte 1^{er} au 30 mars 2024.

Propriété de :	Amélie et Johan Widmer
Adresse :	Rte de Denens 1
Parcelle(s) N° :	6
Objet(s) concerné(s) :	2 poiriers
Motifs :	arbres dépérissant
Plantation compensatoire :	1 poirier, 1 pommier, 1 prunier et 1 abricotier

Le dossier peut être consulté au greffe communal, pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.